

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL N° 05 – ANNEE 2014 des délibérations du Conseil Municipal

Séance : 22 mai 2014

Sous la présidence de : Monsieur Hubert HOFFMANN, Maire

Convocation des Conseillers Municipaux : 16 mai 2014

Affichage : - 3 JUIN 2014

Membres présents :

- Anne EICHWALD, Gabriel WOLFF, Marie-Rose MUSSIG, Marie-Claire LEISER, Martine HOMMEL, Marcel MICHEL, Joël HOCQUEL, Gérard SCHUSTER, Jean-Louis WEIDIG, Chantal ICHTERTZ, Sylvie DAUL, Cécile JUNG, Jeannot GABEL, Béatrice WURTZ, Carolle SENGER, Colette DIETRICH, Florent DIETRICH, Pascal SIEFFERT, Estelle LAMBERT, Pierre SCHNEIDER, Nicolas HENG, François HERTER, David GEFFRE, Noémie BLAND.

Membre absent excusé avec procuration :

- François VAUTRIN donne procuration à Gérard SCHUSTER

Membre excusé :

- Christine MAIRE.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Informations administratives
3. Approbation du procès-verbal n° 4 du 24 avril 2014
4. Délégation au Maire par application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Droit de préemption
5. Affaires immobilières
 - 5.1. Acquisition de la gare ferroviaire
 - 5.2. Cession d'un terrain rue du Maréchal Leclerc
6. Travaux
 - 6.1. Ecole maternelle Le Verger – Mise en accessibilité
7. Zone de Loisirs / Camping – Audit
8. Population
 - 8.1. Jury d'Assises 2015 – Liste préparatoire – Tirage au sort
9. Divers

1.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur François HERTER est désigné comme secrétaire de séance.

2.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

❖ Aménagement des rythmes scolaires :

- il est fait état du décret d'assouplissement du 7 mai 2014
- après consultation du corps enseignant, maintien du principe précédemment envisagé de nouvelles activités périscolaires les lundis et mardis de 15h15 à 16h15, plutôt que la nouvelle possibilité de les concentrer sur une après-midi entière

Il est rendu compte de :

- la Commission Cadre de Vie du 6 mai 2014
- la Commission Technique et Environnement du 13 mai 2014

3.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL N° 4
DU 24 AVRIL 2014**

Le procès verbal n° 4 est adopté,

à l'unanimité.

4.

**DELEGATION AU MAIRE PAR APPLICATION DE L'ARTICLE
L. 2122 – 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES – DROIT DE PREEMPTION**

Le Maire informe qu'il a renoncé, au nom de la Commune, à la préemption des biens ci-après :

N° de D.I.A.	Désignation de l'immeuble				Propriétaire(s)
	Section	Parcelle	Superficie en ares	Adresse	
873	2	187/50	3,20	Rue du Chevreuil	Consorts HATON
874	16	592/11 – T2 B17	3,98	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
875	16	593/11 – T2 B18	4,01	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
876	16	594/11 – T2 B19	4,03	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT

N° de D.I.A.	Désignation de l'immeuble				Propriétaire(s)
	Section	Parcelle	Superficie en ares	Adresse	
877	16	595/11 – T2 B20	4,03	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
878	16	596/11 – T2 B21	3,73	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
879	16	597/11 – T2 B22	3,76	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
880	16	598/11 – T2 B23	3,82	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
881	5	54/1	4,02	44 route Nationale	Consorts Maechling
882	5	()/179	4,98	35 rue de l'Ancienne Eglise	ABCI
883	16	601/11	2,95	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
884	16	602/11	3,26	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
885	16	604/11	3,22	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
886	16	605/11	3,20	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT
887	21	212	4,10	13 rue de Ladignac	M. Alain GAILLARD
888	17	133	6,48	1 rue des Quatre Vents	Société Foncière de Touraine
889	16	603/11	3,24	Lotissement du Ried au Verger	Sàrl DELT'AMENAGEMENT

5.

AFFAIRES IMMOBILIERES

5.1. Acquisition de la gare ferroviaire

En 2007, parallèlement aux travaux d'aménagement et de réhabilitation des abords de la gare, la Commune a eu l'opportunité de bénéficier de la mise à disposition du bâtiment de la gare à des fins d'intérêt public.

Par délibération du 31 mai 2007, le Conseil Municipal avait approuvé le principe de transformation de la gare en "Maison du Patrimoine" et décidé la réalisation d'une étude de définition et de faisabilité à cet effet.

Le 27 septembre 2013, la Direction Immobilière de la S.N.C.F. a saisi la Commune d'une proposition de cession de la gare ferroviaire de Gambsheim au prix déterminé par les services de France Domaine de 201 300 €.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Administrative, après avis de la Commission Technique et Environnement, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le principe d'acquérir l'immeuble de la gare ferroviaire de Gombsheim

- **CHARGE** le Maire d'effectuer des investigations complémentaires sur l'état du bâtiment avant de prendre une décision définitive.

5.2. Cession d'un terrain rue du Maréchal Leclerc

Par délibération du 26 septembre 2013, le Conseil Municipal a décidé de céder au prix de 5 000 € l'are la parcelle cadastrée n° 182 en section 9 et d'une contenance de 1,06 are à la Société LIENHARDT HABITAT.

Par courrier daté du 17 mars dernier de l'étude notariale en charge de la transaction, il est précisé qu'il convient de céder la parcelle en question à la S.C.I. LA COUR DU MARECHAL et non à la Société LIENHARDT HABITAT qui n'est que la gérante de la première nommée.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Administrative, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **DECIDE** de céder au prix de 5 000 € l'are la parcelle cadastrée n° 182 en section 9 et d'une contenance de 1,06 are à la S.C.I. LA COUR DU MARECHAL ayant siège à Herrlisheim (67850), 9 rue des Brochets

- **DIT QUE** tous les frais notariés et d'arpentage sont à la charge exclusive de l'acquéreur ;

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte à intervenir.

6. TRAVAUX

6.1. Ecole maternelle Le Verger – Travaux de mise en accessibilité

Le 27 juin 2013, le Conseil Municipal avait décidé d'engager les études pour la mise en accessibilité de l'école maternelle Le Verger et de faire appel aux services du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin (C.A.U.E.) pour une mission d'accompagnement.

Cette mission d'accompagnement permet aujourd'hui de conclure à une faisabilité opérationnelle de mise en accessibilité de ces locaux mais démontre également les besoins de locaux supplémentaires et de modernisation globale de l'équipement.

L'opération complète est évaluée à 900 000 € TTC (750 000 € HT) dont 750 000 € TTC (625 000 € HT) de travaux.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Administrative, après avis favorable de la Commission Technique et Environnement, après en avoir délibéré,

à l'unanimité

- **APPROUVE** l'étude de faisabilité établie par le CAUE pour les travaux de mise en accessibilité et de modernisation des locaux de l'école maternelle Le Verger pour un coût global opérationnel de l'ordre de 750 000 € HT dont 625 000 € HT de travaux(valeur mai 2014),

- **AUTORISE** le Maire à engager la consultation pour le choix d'un Maître d'Œuvre sous forme de procédure adaptée

- **CHARGE** le Maire de solliciter les subventions afférentes à cette opération

- **AUTORISE** le Maire à signer tout acte, contrat ou marché à venir dans le cadre de cette opération

7.

ZONE DE LOISIRS / CAMPING - AUDIT

La Communauté de Communes du Pays Rhénan envisage de lancer un audit sur la gestion de la Zone de Loisirs intercommunale du Staedly située à Roeschwoog, dont la compétence a été transférée le 1^{er} janvier 2014.

Le Camping de Gambsheim étant de compétence communale, il serait judicieux de confier une mission d'étude similaire au titre de la gestion de la Zone de Loisirs/Camping. Il s'agit de dresser un état des lieux, d'analyser les opportunités du site, de proposer une optimisation du fonctionnement et de définir les travaux d'aménagement nécessaires.

Dans le cadre de la compétence "Tourisme" transférée à l'intercommunalité, l'étude devra permettre de dégager un potentiel de développement touristique sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

L'étude menée conjointement est estimée à 30 000 € HT. Lors de la consultation il sera demandé à chaque candidat de répartir les frais selon le décompte détaillé de la mission pour chacun des sites.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission administrative, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Pays Rhénan et la Commune de Gambsheim ce qui donnera un support juridique pour la désignation du prestataire de services et la réalisation du contrat, permettra de mener des réflexions en commun et en synergie dans un souci de cohérence, de recherche d'opportunités en commun et d'économie d'échelle.

- **CONFIE** le rôle de coordonnateur à la Communauté de Communes du Pays Rhénan

- **DESIGNE** les 5 délégués suivants pour représenter la Commune à la Commission d'Appel d'Offres y relative :

Délégués titulaires

- Hubert HOFFMANN
- Anne EICHWALD
- Marie-Rose MUSSIG

Délégués suppléants

- Gabriel WOLFF
- Joël HOCQUEL

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

8.

POPULATION

8.1. Jury d'Assises 2015 – Liste préparatoire – Tirage au sort

Il est procédé publiquement au tirage au sort sur la liste électorale des 12 personnes suivantes appelées à figurer sur la liste préparatoire des membres du Jury d'Assises 2015 :

- GRACIA Nathalie – 2a rue de la Forêt
- AMOUREAUX Guylaine – 8 rue des Romains
- WEBER Joanne – 13 rue de la Haute Vienne
- DEBES MéliSSa – 58 route Nationale
- BOHN Nicole, née CANDELIER – 32 route Nationale
- EBEL Laurence – 30 rue du Limousin
- JUNG Virginie – 1 route de Weyersheim
- WALTHER Nadine, née GANTZER – 5 rue Lamartine
- BURGARD Marie-France, née DUBA – 21 rue de Glandon
- VALACHIE Irénée – 105 route Nationale
- DOLL Sandrine, née WURSTER – 8a rue de la Gravière
- WEBER Sylvie – 2 rue des Romains

9. DIVERS

Des précisions quant au déroulement des élections européennes du 25 mai prochain sont apportées.

❖ *Manifestations associatives :*

- la Société de Gymnastique de Gambsheim a fêté son 100^{ème} anniversaire et a organisé des compétitions départementales le week-end des 17 et 18 mai derniers
- la Musique Municipale Harmonie donnera son concert de printemps les 24 et 25 mai 2014
- la Société Hippique Rurale organise son traditionnel concours Western le 8 juin 2014
- le week-end à venir, sont organisées des conférences (23 mai à 20h à la salle polyvalente) et animations (24 mai à partir de 14h à la Zone de Loisirs) sur l'alternative aux pesticides
- la Fête de la Musique aura lieu le 20 juin 2014 dans la cour de l'école élémentaire de l'Ill au Rhin

❖ *Prochaines réunions :*

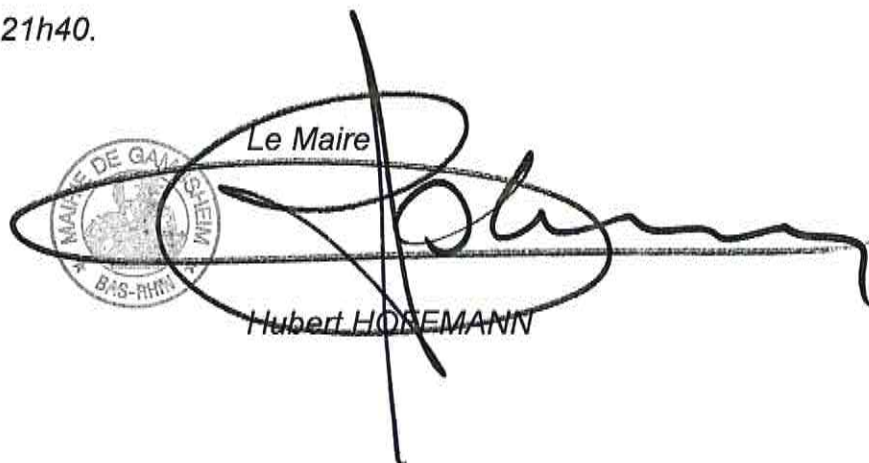
- Commission Communication : 27 mai 2014 à 20h
- Commission élargie "Cadre de Vie" : 12 juin 2014 à 20h
- Conseil Municipal : 26 juin 2014

Il est signalé que l'allée en face des Ateliers Municipaux, donnant rue de Coussac, mériterait un nettoyage.

Il a été constaté que l'abri voyageur situé sur le quai de la gare est trop exigü. Un agrandissement ou le rajout d'un second abri serait souhaitable.

Une visite du gymnase du Syndicat Intercommunal du Collège André Malraux aura lieu le 5 juin à 18h pour les Conseillers Municipaux intéressés.

La séance est levée à 21h40.

Le Maire

Hubert HOSEMANN

The signature is a large, stylized cursive script that overlaps the circular official seal of the Mayor of Gambsheim. The seal contains the text 'MAIRIE DE GAMBSHEIM' and 'BAS-RHIN'.